



Envoyé en préfecture le 03/01/2025

Reçu en préfecture le 03/01/2025

Publié le

S²LOW

ID : 003-210301388-20241216-FDCONCOURSTPRIX-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an **deux mil vingt-quatre**

Le Seize Décembre à 19 heures 00

Le Conseil Municipal

légalement convoqué, s'est réuni, à la Mairie en séance publique
sous la présidence de

Monsieur **de CHABANNES Jacques, Maire**

Étaient présents :

**M. de CHABANNES. M. BOUCHET. Mme QUATRESSOUS.
M. BRUNIAU. Mme CHERVIN. Mme SAVEY. M. FERBOS.
Mme AUBIN. M. ROUSSILHE. Mme COLLANGE. M. BODIN.
Mme JEUNE. M. TALABARD. Mme MINARD de CHABANNES.
Mme PÉRICHON. M. BOUTONNAT. Mme MOUILLÈRE.**

Formant la majorité des membres en exercice.

Excusés :

- M. GANTHER, pouvoir à M. ROUSSILHE,
- Mme VAZ.

Absents :

- M. HUSSON.
- M. MARTIN.

Madame Émilie MOUILLÈRE a été élue Secrétaire.

Dans le cadre des Travaux de réfection du Pont de la Gièze qui sont répartis entre la Commune de Saint Prix et la Commune de Lapalisse, Monsieur le Maire expose que le montant des travaux est de 71 500 €HT.

Cette dépense est financée à 60 % par des aides publiques. Aussi il reste un reste à charge de 28 600 €.

Monsieur le Maire propose de verser un fonds de concours de 14 300 € soit 50% du reste à charge de 28 600 €.

Après avoir entendu ces explications, le Conseil Municipal autorise à l'unanimité le versement d'un fonds de concours à la Commune de Saint-Prix.

Fait et délibéré en Mairie de LAPALISSE, les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme,
Jacques de CHABANNES,
Maire de LAPALISSE

DATE DE
CONVOCAION
12 DÉCEMBRE 2024

DATE D'AFFICHAGE
12 DÉCEMBRE 2024

NOMBRE DE
CONSEILLERS
EN EXERCICE : 21
PRESENTS : 17
VOTANTS : 18

**OBJET : FONDS DE
CONCOURS SAINT
PRIX.**

Certifié exécutoire
Transmis en Sous-Préfecture
de VICHY, le

- 3 JAN. 2025

Publié ou Notifié
le : 17 DEC. 2024

Accusé de réception de la télétransmission
le :

Le Maire,

